

CERCLE D'ETUDES HISTORIQUES
DE LA SOCIETE JURASSIENNE D'EMULATION

LETTRE D'INFORMATION

Numéro 8 - Juillet 1994

Histoire(s) de famille(s)

«C'est en vain que d'eux tous le sang m'a fait descendre :
Si j'écris leur histoire ils descendront de moi»

Alfred de Vigny, à propos de ses ancêtres¹

Longtemps, la famille n'a constitué pour l'historien qu'un objet de recherche mineur, confiné aux seules évocations teintées de nostalgie des «grandes lignées» de la noblesse ou de la bourgeoisie. Reflet de cette orientation, la rubrique «familiale» des bibliographies historiques - la «jurassienne» ne fait pas exception à la règle - est le plus souvent constituée d'une longue énumération d'illustres généalogies, alignées dans l'ordre alphabétique le plus démocratique qui soit.

Il a fallu attendre les avancées de la *Nouvelle Histoire* pour remettre en cause la persistance de cet «ancien régime» de la recherche historique à propos de la famille. Par l'exploitation sérielle des registres de l'état civil, paroissiaux et autres sources de nature judiciaire, le chercheur se donnait les moyens d'interroger la réalité familiale en profondeur, dans ses structures et ses comportements, et replaçait ainsi celle-ci au coeur de la société.² A n'en pas douter, les deux recherches présentées dans cette *Lettre d'information* par François Noirjean et Jean-Luc Wermeille tiennent compte des acquis de cette historiographie, tout en ouvrant de nouvelles perspectives : menée en utilisant largement les ressources de l'outil informatique, l'étude fouillée de François Noirjean dépasse la pure analyse quantitative pour sonder le coeur de la cellule familiale et son comportement, soit les relations entre époux, parents et enfants, perceptibles à travers l'étonnant indicateur culturel que représentent les prénoms et leur mode de transmission. La réflexion de Jean-Luc Wermeille permet quant à elle d'apprécier le riche apport d'une généalogie débarrassée de tout a-priori élitiste pour la compréhension de l'histoire économique, sociale et identitaire d'un pays: faire «l'histoire de sa famille, c'est aussi étudier le passé de la région qu'elle a

¹Cité par Henri-Irénée MARROU : *De la connaissance historique*. Paris, Seuil, 1975, p. 205.

²Une des illustrations les plus marquantes de cette nouvelle approche historique est le numéro spécial des *Annales - Economies, Sociétés, Civilisations* consacré en juillet-octobre 1972 au thème «Famille et Société».

habitée jusqu'à ce que celle-ci nous devienne "familiale". Tels sont également les objectifs poursuivis par le *Cercle généalogique de l'Ancien Evêché de Bâle* que présente François Kohler.

Enfin, aux frontières de la science politique et de l'histoire, Jean-Claude Rennwald révèle que les stratégies familiales jouent un rôle non négligeable dans le fonctionnement du système politique jurassien. Le débat qu'engage ici le politologue avec les propres acteurs de sa recherche soulève des questions intéressantes qui mériteraient d'être examinées par des regards croisés : ceux de l'ethnologue ou du sociologue, susceptibles d'analyser quels types de structures familiales, encore peu définies pour le Jura, engendrent de préférence ces phénomènes claniques; celui de l'historien également, afin de comprendre comment le milieu catholique suisse - et à plus forte raison jurassien - longtemps tenu à l'écart du pouvoir et empreint d'une culture politique basée sur la tradition, s'est fortement structuré entre 1850 et 1950 autour de vastes réseaux de sociabilité, y compris familiaux. Cette forme de contre-société a-t-elle perduré jusqu'à nos jours? On peut en douter selon les travaux récents d'Urs Altermatt.³

Par les enjeux existentiels qu'elle recouvre, l'histoire de la famille implique fortement la personne même du chercheur qui la pratique. Rien d'étonnant donc si en un siècle qui a vu la famille subir de profondes transformations sous l'influence des «chocs de la modernité», les historiens ont ressenti le besoin d'étudier cette cellule de la société qui «reste à la fois source des soutiens comme des désaccords les plus intimes et les plus universels» : au phénomène de l'individualisme, «à la dispersion, la migration, les hommes répondent par la quête minutieuse et souvent fantasmagique de leurs racines ancestrales»⁴.

Claude HAUSER

* * *

Le Bureau du Cercle d'études historiques remercie tous les auteurs qui ont participé à la réalisation de ce numéro, et adresse un merci particulier à Geneviève Berlincourt pour sa lecture attentive des textes de la *Lettre d'information*.

Vous souhaitez participer à la rédaction de la *Lettre d'information* du CEH en écrivant un compte rendu, en signalant un domaine de recherche intéressant, en lançant un débat de nature historique ou en complétant nos informations bibliographiques... N'hésitez pas! Envoyez vos textes et vos lettres (si possible sur disquette 3.5 pouces pour Macintosh, programmes Word 4 ou 5, aux adresses suivantes : Claude Hauser, Route Henri-Dunant 15, 1700 Fribourg ou François Kohler, Route de Bâle 34, 2800 Delémont.

³Urs ALTERMATT : *Le catholicisme au défi de la modernité*. Histoire sociale des catholiques suisses aux XIXe-XXe siècles. Lausanne, Payot, 1994.

⁴André BURGUIERE, Christiane KLAPISCH-ZUBER, Martine SEGALEN, Françoise ZONABEND (sld. de): *Histoire de la famille*, tome 3 : «Le choc des modernités». Paris, A. Colin, Coll. Le Livre de poche, 1994, pp.17 et 692.

Du nouveau sur...

Marie, Joseph et leurs enfants Anne, Jean, François et les autres. Etude des prénoms à Porrentruy 1660-1839.

Depuis l'étude de Louis Henry consacrée à la population de Crulai, parue en 1958, les monographies présentant la population d'une paroisse ont connu une réelle vogue en France. A la suite des études portant sur les communautés rurales, les travaux consacrés à quelques grandes villes ont profondément renouvelé les connaissances de l'histoire de la population française. Des recherches similaires ont été entreprises dans d'autres pays.

Au fil des ans, la démographie historique a constamment renouvelé sa problématique. En 1980, la Société de démographie historique a consacré son colloque annuel à l'étude des prénoms; les communications présentées alors ont été réunies dans un ouvrage intitulé *Le prénom, mode et histoire*⁵. Plus tard, les premiers résultats de l'enquête des trois mille familles, dont la descendance est reconstituée depuis le début du XIXe siècle⁶, concernent précisément la transmission des prénoms et sont publiés dans un ouvrage au titre suggestif : *Le Temps des Jules. Les prénoms en France au XIXe siècle*⁷.

Avec le dépouillement des registres paroissiaux de Porrentruy, nous disposons d'une documentation assez riche pour entreprendre l'étude des prénoms inscrits dans les actes de baptême et de naissance de Porrentruy. Ce travail a été présenté comme mémoire de Diplôme d'études approfondies à l'Université de Besançon⁸. L'étude porte sur la période de 1660 à 1839. La césure initiale correspond à la date du premier registre des décès tenu à Porrentruy; la date de 1839 permet d'inclure la génération suivant la période révolutionnaire et de mesurer le changement intervenu dans les comportements au sujet de la prénomination des enfants.

Le cas de Porrentruy présente un réel intérêt pour l'étude des prénoms. La présence de la cour, résidence du prince-évêque de Bâle, attire à Porrentruy les familles des conseillers que Son Altesse choisit dans les rangs de sa parenté appartenant à la noblesse d'Alsace, du pays de Bade, des cantons catholiques de la Confédération helvétique. Par ailleurs, les soldats recrutés dans les cantons catholiques pour monter la garde au château, les étudiants fréquentant le Collège des Jésuites, les artisans venus s'établir à Porrentruy provoquent un certain

⁵*Le prénom, mode et histoire*. Entretiens de Mahler 1980. Recueil de contributions préparé par Jacques DUPAQUIER, Alain BIDEAU, Marie-Elisabeth DUCREUX. Paris, Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 1984. 398 p.

⁶L'enquête a été lancée en 1981 par le Laboratoire de démographie historique de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, à Paris. Elle entend reconstituer jusqu'à nos jours la descendance de 3000 couples mariés entre 1803 et 1832. L'échantillon porte sur les familles dont le patronyme commence par les lettres TRA-.

⁷Par Jacques DUPAQUIER, Jean-Pierre PELISSIER, Danièle REBAUDO. Paris, Editions Christian, 1987. 203 p.

⁸*Marie, Joseph et leurs enfants Anne, Jean, François et les autres. Etude des prénoms à Porrentruy, 1660-1839*. Préface de Maurice Gresset. Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1994. 212 p. (Collection «Etudes et recherches d'histoire jurassienne», No 6).

brassage de la population sous l'Ancien Régime. Un mouvement similaire se poursuit durant la période française par la nomination des cadres administratifs du Département du Mont-Terrible puis de la sous-préfecture.

La très grande majorité de la population bruntrutaine est catholique, mais la cité connaît une minorité réformée, regroupée en une paroisse fondée en 1816 pour l'ensemble de la population protestante établie dans les bailliages catholiques du Jura. En outre, des familles israélites étaient suffisamment nombreuses, au XIXe siècle, pour construire une synagogue. Enfin, relevons le brassage linguistique de la population bruntrutaine, francophone pour les familles originaires du lieu, mais souvent de langue allemande pour celles qui étaient appelées au service de la cour du prince-évêque de Bâle.

Le nombre de prénoms

Résumons brièvement quelques résultats établis par notre étude. L'analyse porte sur 10'513 actes de baptême, d'ondoiement ou de naissance; la moyenne par décennie est de 583 actes, mais en fait la répartition varie entre 426 actes durant la décennie de 1660 à 1669 et 745 durant celle de 1680 à 1689. Pour l'ensemble de notre échantillon, 1398 enfants (13%) reçoivent un seul prénom, 6624 (63%) en reçoivent deux, 1895 (18%) en ont trois, 262 (2%) enfin sont inscrits avec quatre prénoms, ou davantage : un fils du baron de Ramschwag est baptisé avec sept prénoms. Par contre, 334 enfants, ondoyés à demeure par la sage-femme, ne reçoivent pas de prénom.

La répartition chronologique, confessionnelle ou sociale de ces moyennes est loin d'être uniforme. Pour les prénoms uniques d'abord, l'attribution concerne des filles pour un tiers des cas relevés, et pour deux tiers des garçons. Par contre, les filles reçoivent deux (66%) ou trois (19%) prénoms dans des proportions supérieures à celles des garçons (60% et 16%). Et encore cette pratique varie-t-elle considérablement selon les décennies.

Durant la première retenue pour notre étude, 1660-1669, 18% des filles et 21% des garçons reçoivent un seul prénom; ces proportions diminuent très rapidement, surtout pour les filles. Mais, à l'époque de la Révolution, le prénom unique connaît à nouveau une certaine vogue : 24% des filles et 34% des garçons reçoivent un seul prénom.

A Porrentruy, comme ailleurs, la quasi généralisation, sous l'Ancien Régime, des prénoms doubles ou triples se vérifie de façon très nette. Dès le début de la période observée, environ 75% des filles et des garçons reçoivent deux prénoms à leur baptême; cette proportion augmente encore pour les filles durant la décennie 1670-1679 (86%), mais au fil des ans, elle tend à diminuer et s'abaisse progressivement jusqu'à 45% après 1830. Inversement, le pourcentage des prénoms triples augmente. Durant les années 1660-1669, 6% des filles sont inscrites avec trois prénoms, et le rapport atteint 34% pendant les années 1750; par la suite, la proportion s'abaisse à nouveau (14% sous la Révolution) mais connaît à nouveau une certaine vogue (31% de 1830 à 1839). Pour les garçons, l'évolution dessine une courbe similaire, avec des pourcentages légèrement inférieurs (4% de 1660 à 1669, 25% de 1740 à 1749, 15% sous la Révolution, 9%

sous l'Empire, 22% de 1830 à 1839). Par la comparaison des prénoms inscrits dans les actes de baptême et ceux qui figurent sur les listes nominatives de recensements de la population, force est de constater que les prénoms usuels peuvent différer, dans un tiers des cas, par l'omission d'un ou de plusieurs prénoms, ou même par l'adjonction d'autres prénoms.

Les divers milieux de la société bruntrutaine ne se distinguent pas nettement par des pratiques différentes pour la prénomination de leurs enfants. Cependant, les familles nobles ont une propension assez marquée en faveur de la multiplication des prénoms; les 35 cas de cinq prénoms donnés au baptême appartiennent à des familles nobles ou des familles bourgeoises entrées au service du Prince. Par contre, les 262 enfants inscrits avec quatre prénoms se répartissent dans tous les milieux.

Les différences plus nettes, quant au nombre de prénoms, relèvent probablement des confessions. Ainsi, sur 85 baptêmes inscrits dans le registre de la paroisse réformée et concernant des familles établies à Porrentruy, 44 comportent un seul et 41 deux prénoms. Sur 31 actes de naissance d'enfants israélites inscrits dans les registres de baptême de la paroisse catholique à partir de 1815, 28 comptent un seul prénom, et trois en comptent deux.

La sainte famille et les saints de la Compagnie

Par la multiplication des prénoms inscrits dans les actes, notre échantillon recense 21'430 prénoms. Le répertoire puise très largement dans les litanies des saints figurant au calendrier de la liturgie catholique. Toutefois, il présente une plus grande diversité qu'ailleurs : plus de 450 prénoms différents ont été recensés, avec un éventail plus large pour les garçons (257 prénoms) que pour les filles (202 prénoms). Cependant, nous constatons des variations sensibles avec le temps.



Saints Germain et Randoald.
(Bois de Laurent Boillat) ⁹

Un premier *corpus* de 99 prénoms différents sont relevés durant la première décennie. Par la suite, le catalogue est constamment enrichi par de nouveaux prénoms; certains connaissent une réelle popularité. Et parallèlement, des prénoms disparaissent. Malgré ces changements continus, cinq prénoms connaissent, durant toute la période considérée, une audience très marquée, et nous avons relevé plus de mille mentions pour chacun d'eux. Ainsi, 3699 filles baptisées à Porrentruy (sur 5156) reçoivent le prénom de Marie, mais 21 seulement le reçoivent comme prénom unique. Ajoutons encore que 60 garçons sont aussi baptisés Marie. Les autres prénoms les plus répandus sont Joseph (1623 mentions), Jean (1423), Anne (1333) et François (1106).

⁹Extrait de : *Images pour les paroisses du Jura*, 1955.

Les prénoms les plus fréquents sont ainsi empruntés à la sainte famille et à son entourage, mais Joachim n'est mentionné qu'une seule fois; Jean-Baptiste est relevé 273 fois, Elisabeth 395 fois mais Zacharie n'est pas attribué du tout. Assez souvent, les noms des apôtres sont donnés, de même que ceux des saints de la Compagnie de Jésus (Ignace, Xavier). Quelques exemples de mode dans l'attribution des prénoms nous sont fournis par les cas de translation de reliques dans des églises de Porrentruy. Ainsi le prénom Généreuse est cité 94 fois après 1752, date de la présentation de la châsse contenant ses reliques; il en va de même pour Pacifique (44 mentions après 1680), ou encore pour Faustine (11 mentions après 1763) et Philomène (10 mentions après 1833).

Le brassage de la population influence aussi la liste des prénoms usités, mais d'une façon générale, tous les milieux de la société bruntrutaine puisent dans le même répertoire de prénoms. Certains sont «importés» par des familles venues s'établir à Porrentruy : Arbogast, Bourquard, Gerlac, Meinrad, Rupert, Stanislas, Udalric, Walburge, Willibald...

A Porrentruy, l'esprit de la Révolution n'a pas inspiré, comme ailleurs, des fantaisies excentriques dans le choix de prénoms : le seul exemple relevé est le fait d'un officier français qui fait enregistrer son fils auquel il donne les prénoms de Jacques Libre en 1795. L'admiration pour l'Empereur aboutit à prénommer un enfant Napoléon en 1806, et Napoléon César Auguste en 1807; le prénom César avait déjà été donné à cinq reprises durant la première moitié du XVIIIe siècle.

La diversité qui caractérise le répertoire des prénoms bruntrutains se retrouve de façon encore plus marquée dans les combinaisons des divers prénoms. Cette constatation nous incite à penser que le choix des prénoms résulte tout à la fois du respect d'une tradition et de règles de transmission bien établies mais aussi d'une assez grande liberté d'innover et d'adopter de nouveaux prénoms. En effet, le rôle des marraines pour les filles et des parrains dans le cas des garçons paraît décisif pour la prénomination. Durant la première décennie observée, 62% des filles et 66% des garçons reçoivent le prénom de leur marraine, respectivement de leur parrain, et encore ce pourcentage ne prend-il en compte que les transmissions rigoureusement identiques. Le plus bel exemple repéré est certainement le fait du prince-évêque Jean-Conrad de Roggenbach. Le Prince est le parrain de 63 filleuls baptisés à Porrentruy, (nous ignorons combien ont été baptisés ailleurs); 22 de ses 39 filleuls masculins se prénomment Jean-Conrad et 16 autres reçoivent le prénom de Conrad associé à un ou plusieurs autres prénoms. Il est surtout intéressant de constater que les filleuls de Son Altesse sont issus de tous les milieux de la société, des familles des conseillers de la Cour mais aussi des artisans de la ville. Dans le courant des XVIIIe et XIXe siècles, l'influence des parrains et marraines s'abaisse considérablement; le taux de prénoms identiques n'atteint plus que 13% durant les années 1830-1839.

Le cas de Porrentruy offre ainsi un exemple intéressant d'étude de démographie sociale différenciée, et les résultats obtenus par cette recherche n'épuisent pas le sujet. Nous ignorons encore dans quelle mesure les parents transmettent leurs propres prénoms ou ceux des grands-parents à leurs enfants, et dans quel ordre, s'il en existe un. Y a-t-il une différence de comportement si les grands-parents

sont décédés ou encore vivants? Faute d'avoir reconstitué toutes les familles, nous n'avons pu vérifier si les prénoms des enfants décédés en bas âge sont à nouveau donnés aux puînés. Nous ignorons si les habitants des paroisses voisines connaissent un répertoire de prénoms aussi étendu qu'à Porrentruy. Le nom du patron de l'église locale est-il donné plus couramment dans les villages qu'à Porrentruy (nous avons relevé 178 mentions de Germain et 510 de Pierre)? Quelle fut l'audience, après 1840, des prénoms introduits depuis peu de temps dans le répertoire? Comment les parrains et marraines étaient-ils choisis? Quel rapport de parenté existe-t-il (s'il existe) entre les parrain et marraine et leur filleul? Il est frappant de constater que les parrains et marraines sont rarement des couples mariés, qu'ils portent généralement des patronymes autres que ceux des parents de leurs filleuls. Il apparaît bien aussi que les membres des autorités constituées sont fortement sollicités pour parrainer, et cette constatation incite à approfondir l'étude des rapports entre les différents milieux de la société d'Ancien Régime.

François NOIRJEAN

* * *

Ah, mes aïeux !

Que peuvent apporter les recherches généalogiques à l'histoire du Jura?

Je dois dire que ce n'est pas forcément la première question que se pose le généalogiste en herbe. A la base de recherches généalogiques, il y a souvent un intérêt pour ceux qui nous ont transmis la vie. On commence par interroger les membres de la famille les plus âgés, dont la mémoire et la tradition orale sont de précieux auxiliaires quoique sujettes à caution. Les renseignements gagneront souvent à être recoupés, mais c'est là une moisson d'indices à ne pas négliger d'autant que l'on peut à cette occasion dénicher toutes sortes de documents propres à situer la vie de ses ancêtres. Mon frère et moi avons ainsi pu remonter jusqu'à l'arrière-grand-père de notre grand-papa, un certain Pierre-Louis Vermeille, né en 1777 et resté assez célèbre dans notre famille car il aurait déserté pour ne pas aller combattre dans les troupes napoléoniennes. Qui y avait-il avant lui? Personne ne le savait car - disait-on - Pierre-Louis était né en Avignon et ne s'était établi dans la commune du Bémont qu'après sa désertion. Voilà pour l'ancêtre dont nous portons le nom. Les autres étaient encore plus anonymes. Ma maman, qui a pourtant bien connu sa grand-mère maternelle, ignorait le nom des parents de cette dernière, ses arrière-grands-parents.

La quête des sources, ou quand le généalogiste fait l'histoire de l'état civil

Il fallait en savoir plus! Un tour au secrétariat communal du Bémont allait nous fournir quelques précisions : Pierre-Louis Vermeille, né le 27 novembre 1777, décédé le 3 juin 1861, a épousé le 3 février 1807 Marie Anne Girardin des Communances, dont il a eu trois enfants, Victor, Jean-Baptiste et Marie-Thérèse. Après le décès de son épouse le 13 janvier 1815, Pierre-Louis s'est remarié le 17 avril 1822 avec Marie Claire Ecabert, veuve de Jean-Baptiste Frésard de Muriaux. Le registre précisait encore que Pierre-Louis était le fils de Jean-Louis Vermeille, ancien bourgeois. Voilà le genre de renseignements que peuvent fournir les

registres des bourgeois tenus pour chaque famille dans sa commune d'origine. Au Bémont, ces livres débutent à la Restauration avec les personnes qui vivaient encore à cette époque. En fait, jusqu'au 24 décembre 1874 et l'adoption d'une nouvelle loi par l'Assemblée fédérale, l'état civil était du ressort du clergé. Dans le Jura, à la suite de la protestation adressée au Conseil-exécutif en février 1873, après la destitution de Mgr Eugène Lachat, par 97 prêtres, le Gouvernement bernois les avait suspendus le 18 mars de toutes les fonctions publiques qu'ils remplissaient. Le 28 mars suivant, le Conseil-exécutif avait nommé des officiers provisoires pour remplacer les curés déposés.



10

L'état civil avait déjà été confié à des laïcs pendant la période révolutionnaire, alors que notre région était sous régime français. Quatre séries de cahiers étaient alors ouverts chaque année dans chaque arrondissement pour les naissances, la publication des mariages, les mariages et les décès. Les Archives de l'ancien Evêché de Bâle conservent la majeure partie de ces registres tenus à double. En dehors de ces périodes, il faut généralement s'en tenir aux registres paroissiaux de baptêmes, mariages et décès.

Quelle ne fut pas notre surprise, lorsque nous avons découvert l'acte de baptême de Pierre-Louis Vermeille à Montfaucon le 27 novembre 1777. Notre ancêtre ne venait pas d'Avignon.

Voilà pourquoi son père était qualifié au Bémont d'ancien bourgeois. Pierre-Louis a probablement refusé d'aller combattre dans les troupes révolutionnaires, mais il n'était pas né en Avignon. Les registres paroissiaux nous ont permis de connaître nombre de ses ascendants qui tous étaient Jurassiens. Notre ancêtre n'était d'ailleurs pas le seul de ses compatriotes à chercher à se soustraire aux contraintes militaires que voulaient leur imposer les révolutionnaires français. Le registre paroissial de Saignelégier, par exemple, «a été trouvé entièrement altéré dès années 1761 et subséquents jusques à l'année 1784, les naissances y étant en grande partie falsifiées, les noms surchargés, raturés et changés» lors de sa remise aux nouveaux officiers de l'état civil français. En général, on a interverti les prénoms des fils avec ceux de leurs soeurs sur les actes de baptêmes pour qu'ils ne soient plus en âge d'aller servir. Le cas de Saignelégier n'est pas unique dans le Jura à cette époque. Dans d'autres paroisses, les registres ont été mutilés ou falsifiés. Parfois même, on les fit disparaître. Cette perte est irréparable.¹¹

¹⁰Dessin de Plantu tiré de : Bernard POUYE : *La généalogie, comment, pourquoi?* Paris, Ed. du Centurion, 1982.

¹¹Au sujet de «L'état civil dans la République et Canton du Jura», voir l'article du même nom publié par François NOIRJEAN dans la *Revue de l'état civil*, No 11, 1984, pp. 354-358.

Les registres paroissiaux, mémoire des humbles

«[Les registres paroissiaux] restent la merveilleuse et presque unique documentation pour l'histoire des humbles. Deux cents millions d'hommes de l'Europe classique n'ont pas laissé d'autres traces de leurs millions de vies tissées d'un peu de joie, de beaucoup de peines, d'un peu d'espoir et, pour plusieurs, d'une grande espérance, que ces trois mentions : elles rappellent les heures les plus solennelles de leur vie. Source d'histoire démographique, bien sûr, mais bien plus encore source d'histoire totale sitôt qu'on a fait la lecture attentive que le document mérite (...). Aucun document n'a la vérité du registre paroissial, ce registre de comparaison qui consigne l'instant. A partir du milieu du XVIIe siècle, toute l'Europe occidentale a signé, plusieurs fois, au registre : acteurs pour le mariage, parents et témoins pour baptêmes et décès. Tous ceux qui ont été capables de le faire. Depuis la simple croix jusqu'au paraphe ferme de celui qui a pour fonction d'écrire, en passant par la gamme difficile à classer des signatures dessinées, moulées et guidées. Le registre paroissial qui nous permet de suivre, à travers l'Europe, la plus grande victoire, peut-être, de l'Europe classique, celle au vrai qui porte en elle toutes les autres victoires, la victoire de l'alphabétisation.»¹²

Ces registres peuvent être utilisés par le démographe. Ils permettent de calculer le taux d'alphabétisation. Ils sont également la source la plus précise du généalogiste. Porrentruy peut s'enorgueillir de conserver le plus ancien registre paroissial connu en Suisse : en effet, les baptêmes sont notés dès 1481. La paroisse de Saignelégier commence à tenir des registres dès 1581, celle de Delémont à partir de 1584. Dans la majeure partie des paroisses, les registres sont toutefois postérieurs à la Guerre de Trente Ans. Ils sont généralement conservés à l'office de l'état civil. Événement providentiel pour les généalogistes, dans les années soixante, les Mormons, appellation usuelle de l'Eglise de Jésus-Christ des saints des derniers jours, entreprirent de microfilmer les registres paroissiaux de toute l'Europe. La généalogie est pour eux une obligation religieuse : l'identification des aïeux permet aux descendants de les baptiser rétroactivement et d'assurer leur salut. Pour les paroisses jurassiennes, des copies de ces microfilms sont consultables à la Bibliothèque cantonale à Porrentruy.¹³

Généalogie et histoire : des rapports multiples et féconds

Les recherches généalogiques mènent à un intérêt pour l'histoire et plus particulièrement pour l'histoire régionale. En effet, bien que de nombreuses familles d'origine jurassienne aient une tradition orale qui les fait venir d'ailleurs, des recherches sérieuses démontrent qu'elles sont le plus souvent

¹²Pierre CHAUNU : *La civilisation de l'Europe classique*. Paris, Arthaud, 1966, pp. 183-188.

¹³D'autres documents constituent également une source de choix pour le généalogiste. Les recensements montrent l'individu dans son contexte familial. L'âge déclaré, le métier exercé sont en général précisés. Pour les hommes, les rôles militaires, souvent antérieurs aux registres paroissiaux, indiquent parfois une filiation. Les actes notariés (contrats de mariage, inventaires après décès, testaments, achats, ventes,...), diverses pièces administratives ou judiciaires sont une aide précieuse lorsque l'on essaie à partir d'un simple nom de reconstituer un personnage de chair et de sang. Pour les plus «célèbres», il vaut la peine de consulter les monographies d'histoire locale.

liées de longue date à la région dont elles sont aujourd'hui encore originaires. Ainsi en a-t-il été de mon ancêtre Pierre-Louis Vermeille qu'on croyait natif de la Cité des papes et qui a en fait vu le jour au pays des sapins! Je connais actuellement environ 500 personnes dont je descends en ligne directe. La grande majorité d'entre elles provient de localités franc-montagnardes. Pour les autres, jusqu'à maintenant, j'ai toujours pu trouver leur lieu d'origine sur la carte du Jura, qu'elles soient de la Vallée de Delémont, du Clos-du-Doubs, du Laufonnais, de l'Erguël, de la Prévôté de Moutier-Grandval, des cantons de Bâle ou de Neuchâtel, d'Alsace ou de Franche-Comté. Je n'ai pas encore trouvé d'ancêtre ajoulot. Après la Réforme, il n'y a pratiquement plus de mariages entre Francs-Montagnards et Jurassiens du Sud. Mais il devait en être autrement auparavant car les rares alliances qui se scellent encore au XVII^e siècle mentionnent souvent des dispenses pour consanguinité. Les mariages avec des Neuchâtelois ne semblent jamais avoir été nombreux. Si les Franches-Montagnes se tournent vers l'extérieur, c'est principalement vers la Franche-Comté catholique. Les Francs-Montagnards voyageaient donc peu. Inévitablement, on retrouve des ancêtres forts dans mon ascendance. Adam Froidevaux, de la Bosse, maître-bourgeois de la Franche Montagne au début du XVII^e siècle, n'est pas moins de sept fois mon ancêtre et uniquement en ligne paternelle. Les Vermeille semblent mieux répartis. En effet, mes quatre arrière-grand-mères et bien sûr l'arrière-grand-père dont je porte le nom sont tous de lointains descendants de Petit-Jehan Vermoille, marié le 16 novembre 1604 à Françoise Farine. Ces personnalités et tous ceux que l'on retrouve si souvent dans les ascendances franc-montagnardes, ont probablement imprégné de leur caractère la mentalité locale et contribué à créer une forte identité régionale. Eux aussi, à leur manière et souvent dans l'ombre, ont fait l'Histoire. Rechercher l'histoire de sa famille, c'est aussi étudier le passé de la région qu'elle a habitée jusqu'à ce que celle-ci nous devienne «familiale».

C'est sans doute avec l'histoire que la généalogie entretient les liens les plus anciens. Ce n'est pas d'hier qu'on la qualifie de «science auxiliaire» de l'histoire. L'apport de l'étude des familles nobles et de la grande bourgeoisie à l'histoire politique n'est plus à prouver. Pour l'histoire régionale, sociale et économique, les recherches du plus modeste des généalogistes peuvent être un complément important. La généalogie peut aussi apporter un plus aux biographies, car «connaître les ascendances d'un homme, ses alliés et collatéraux, c'est percevoir, fût-ce de façon schématique, toute une partie des forces qui ont pesé sur son destin génétique, mais encore sur sa genèse psychologique et morale.»¹⁴ Ceci dit, je pense que le principal apport de la généalogie à l'histoire jurassienne est cet intérêt qu'elle déclenche chez des gens, qui au départ sont à la recherche de leurs ancêtres, pour l'histoire de leur petite patrie, au sens étymologique du terme, puisqu'elle est précisément la terre de leurs pères. S'il peut y avoir un intérêt populaire pour l'histoire par ce relais, ceci ne peut être que bénéfique, particulièrement pour cette histoire régionale que l'on n'a pas toujours l'occasion d'étudier à l'école. Si aujourd'hui historiens et étudiants croisent les amateurs de généalogie aux archives, espérons que ces nouvelles relations s'intensifieront. Tant de richesses de notre passé restent encore à découvrir.

Jean-Luc WERMEILLE

¹⁴Alain PEYREFITTE : *La parentèle de Charles et Yvonne de Gaule*. Paris 1990.

Recherches et débats

Familles, clans et pouvoir. Quand les acteurs s'en mêlent...

«Elitaire et clanique, telles sont par conséquent les deux caractéristiques principales de la société jurassienne». Depuis la publication de notre thèse de doctorat¹⁵, cette phrase figurant dans nos conclusions a déjà fait couler passablement d'encre - et encore plus de salive - dans le Jura. Passe encore pour le mot «élitaire»: même s'il n'est pas du goût de tout le monde, il ne choque guère. En revanche, le qualificatif «clanique» a provoqué quelques vagues. L'objectif de cet article ne consiste pas à justifier notre démarche, mais à formuler quelques observations au sujet des critiques formulées par quelques-uns des acteurs du système politique du Canton du Jura.

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de noter que les réactions les plus vives - et les plus dures - ont été le fait de personnes qui entretiennent, à l'intérieur du cercle dirigeant jurassien, un certain nombre de relations aussi bien politiques que familiales. Dans la majorité des cas, les remarques les plus négatives sont en outre venues des rangs de la démocratie-chrétienne. C'est parfaitement logique, puisque c'est en son sein que se manifestent le plus «certaines formes de transmission clanique du pouvoir dans le Jura»¹⁶. Et c'est aussi en son sein que la «fidélité politico-familiale» est la plus forte. Dans son analyse des facteurs de politisation de l'élite partisane, Carlos Garcia note en effet: «La quasi totalité de l'élite démocrate-chrétienne, qui a été socialisée politiquement par des parents membres d'un parti, avait des parents affiliés au PDC. Ce parti est ainsi celui qui recrute essentiellement parmi les enfants des membres du même parti (...) Le PDC est le parti qui laisse le moins «échapper» les enfants de ses membres, puisque parmi les parents membres du PDC, plus des trois quarts des cadres politiques se retrouvent dans le même parti»¹⁷.

Plus significatif encore, lors d'un débat public¹⁸, les propos les plus vifs sur le sujet ont été tenus par le ministre démocrate-chrétien François Lachat. Au premier abord, on serait tenté d'expliquer cette attitude par le fait que François

¹⁵Jean-Claude RENNWALD. *La transformation de la structure du pouvoir dans le Canton du Jura 1970 - 1991. Du séparatisme à l'intégration au système politique suisse*. Courrendlin, Communication jurassienne et européenne, 1994, 712 p.

¹⁶Ibid., p. 493.

¹⁷Carlos GARCIA. «Facteurs sociaux de politisation de l'élite partisane», in: Ural AYBERK et al. *Les partis politiques à coeur ouvert. Enquête auprès des cadres partisanes helvétiques*. Lausanne, LEP, pp. 68-69.

¹⁸Organisé par le Club de la presse jurassienne et la revue *D'Autre Part*, ce débat, animé par Pierre Boillat, rédacteur en chef adjoint du «Quotidien jurassien», s'est déroulé le 26 mai 1994 à Delémont. Y ont pris part: les ministres jurassiens François Lachat (PDC) et Jean-Pierre Beuret (PCSI), Pierre-André Comte, secrétaire général du Mouvement autonomiste jurassien (MAJ), Bernard Voutat, maître-assistant à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, ainsi que l'auteur de ces lignes.

Lachat est directement concerné par ces relations politico-familiales¹⁹. Cet élément n'est sans doute pas totalement négligeable. Beaucoup plus important nous paraît cependant être le fait que les dominants n'acceptent pas - ou mal - qu'on se livre à une opération de décryptage, de décodage des relations de pouvoir au sein de la société qu'ils dirigent. Or, c'est précisément à cet exercice que nous nous sommes livré, en montrant que le système politique du Canton du Jura ne se limite pas à des votations et à des élections («Un homme, une voix»), à des partis, à des groupes d'intérêt et à des institutions (Parlement, Gouvernement, etc.), mais qu'il existe aussi des «modes d'accès privilégiés au pouvoir». Certains (formation supérieure, origine sociale élevée, sexe masculin) se retrouvent dans la plupart des pays occidentaux, alors que d'autres (appartenance aux grandes associations jurassiennes, à une société d'étudiants et à un ... «réseau clanique») sont plus spécifiques au Jura.

Pour les gouvernants - dominants, cette opération de «déconstruction - reconstruction» de la réalité sociale relève quasiment du crime de lèse-majesté, car elle met à nu les fondements de leur domination. Lors du même débat, François Lachat n'a-t-il d'ailleurs pas souligné que les aspects élitaires et claniques du système politique jurassien ne relevaient pas d'une stratégie, mais qu'ils résultaient au contraire d'une «situation donnée». En lisant entre les lignes, nous comprenons qu'ils sont «naturels». Voici quelques siècles, on aurait dit ... «de droit divin».

Pour en venir à la notion de clans proprement dite, nous n'avons jamais posé l'équation «Jura = Corse», ni même «Jura = Chermignon»²⁰. Nous avons en revanche mis en évidence un certain nombre d'analogies entre ces différentes formations sociales, particulièrement entre le Canton du Jura - surtout l'Ajoie - et Chermignon, en Valais, s'agissant des aspects claniques du pouvoir local ou régional. On rappellera utilement que dans la formation des clans, la famille et la parenté jouent un rôle fondamental. Mais il existe d'autres paramètres, notamment les liens d'amitié, de voisinage, de clientèle et de dépendance. Fait essentiel, la «conscience de clan», par opposition à la conscience de classe, est fondamentalement interclassiste, du fait notamment du poids de la parenté. «Dans un même clan, relève Uli Windisch, il y a donc des membres de toutes les couches ou classes sociales, et cela dans des proportions presque identiques.»²¹ Dans une certaine mesure, ce système ressemble à celui qui prévaut en Corse, où le clan, selon Gabriel-Xavier Culioli, est «un réseau d'alliances dont le chef naturel est souvent issu d'une dynastie familiale»²².

¹⁹Sa soeur est déléguée du Canton du Jura à la condition féminine, et son frère président du Tribunal correctionnel de Delémont.

²⁰En référence à l'étude d'Uli WINDISCH. *Lutte de clans, lutte de classes. Chermignon, la politique au village*. Lausanne, L'Age d'Homme, 1986, 366 p.

²¹Ibid., p. 254.

²²Gabriel-Xavier CULIOLI, «Le clan veille au rempart des solitudes», *Geo*, No 111, mai 1988, p. 124.



Une dynastie familiale se (re)présente : «M. et Mme Albert Burrus, industriel à Boncourt entourés de leurs cinquante-huit enfants et petits-enfants, au jour de la célébration de leurs Noces d'or».²³

Le poids de la famille dans les systèmes de type clanique n'empêche bien sûr pas l'existence de profondes inégalités dans les processus d'accès au pouvoir local, fondées notamment sur le sexe, l'origine sociale et la détention du pouvoir économique. A Chermignon comme ailleurs, les relations de pouvoir sont donc aussi profondément inégales, mais occultées par l'esprit de famille. Plus généralement, l'interclassisme, qui découle en bonne partie des liens de parenté, ne fait pratiquement jamais apparaître la réalité globale du pouvoir. Or, l'interclassisme est un élément important aussi bien à Chermignon (et dans l'ensemble du Valais) que dans le Jura, ce qui tient en partie à certaines caractéristiques communes aux deux cantons: espace rural ou semi-urbain, poids du catholicisme et de la démocratie-chrétienne, importance des liens de parenté, communautés relativement homogènes d'un point de vue culturel. Concrètement, il existe, dans le Canton du Jura, une tradition familiale relativement importante dans la détention d'un mandat politique. En effet, plus de 15 % des pères des membres du cercle dirigeant, à propos desquels nous possédons une information sur la question, ont assumé une fonction politique, notamment celles de conseiller municipal, de maire ou de député au Grand Conseil bernois. La proportion est presque deux fois plus forte en ce qui concerne les 22 personnes (super-élite) qui ont joué un rôle central dans la vie politique jurassienne entre 1979 et 1991, puisque 27.1 % de leurs pères ont occupé une fonction politique. Plus marquant encore, sur les 612 personnes qui forment l'ossature du système politique jurassien et qui ont été recensées dans notre travail, plus de cent (soit un membre sur six du cercle dirigeant) sont concernées par des relations familiales (père-fils - ou fille -, mère-fils - ou fille -, homme-femme - au sein d'un couple-, frère-frère - ou frère-soeur) et politiques. J'ouvre ici une parenthèse pour relever que l'on m'a souvent posé cette question: Votre recherche a-t-elle fait apparaître des surprises? Eh bien, ces réseaux politico-familiaux en sont une, non pas dans leur existence, mais dans leur ampleur!

Notre démarche soulève encore deux autres problèmes. Tout d'abord l'inexistence, sur ce point, de données comparatives dans les autres cantons. Les observateurs avertis savent bien sûr que quelques familles (les Chevallaz, les Petitpierre, les Honegger, les Ritschard ou encore les Graber) ont joué un rôle

²³Cliché extrait de l'*Almanach catholique du Jura*, 1952, p. 119.

important sur les plans fédéral et/ou cantonal. Mais ce genre d'énumération ne saurait remplacer une étude en profondeur, que j'appelle de mes vœux. Ensuite la dimension du territoire et la population. Des réseaux de type clanique ont assurément plus de chances de se développer dans un canton de 67'000 habitants, comme le Jura, que dans un pays de la taille des Etats-Unis. Mais les affirmations de ce type, qui relèvent d'un «comparatisme spontané» aussi stupide que néfaste, n'enlèvent rien au poids du phénomène sur sol jurassien. Hanspeter Kriesi, qui a dirigé mon travail, est d'ailleurs persuadé - et moi avec - que mes résultats empiriques ne montrent que la pointe de l'iceberg, puisque des centaines, voire des milliers de personnes assumant des fonctions politiques «secondaires» n'ont pas été prises en compte²⁴.

Mais en quoi tout cela peut-il être si dérangeant? Sans doute, et c'est plus qu'une hypothèse, parce que l'une des fonctions centrales du «clanisme jurassien» consiste à occulter des enjeux centraux, comme les oppositions entre classes sociales, les antagonismes entre employeurs et travailleurs ou les inégalités entre les sexes. Or, dans le Jura comme dans d'autres régions, le poids de la démocratie-chrétienne repose en bonne partie sur cette occultation: le jour où celle-ci disparaîtra, le PDC risque de voir son influence diminuer considérablement.

A ce stade, incontestablement, la politique rattrape le politologue. Faut-il s'en effrayer? Certainement pas, car sur ce point, nous sommes en parfait accord avec Roger-Gérard Schwartzberg, lorsqu'il affirme: «Pour l'avenir de la science politique, le politiste ouvertement engagé est moins dangereux que le politiste qui prétend indûment à l'objectivité, sans s'imposer ses disciplines»²⁵. A ce propos, nous sommes d'autant plus à l'aise que si certaines valeurs (religion, famille, interclassisme) propres à la démocratie-chrétienne constituent un terrain favorable au développement des clans, ceux-ci peuvent aussi aller de pair avec d'autres idéologies politiques. C'est par exemple le cas en Corse, où les clans font bon ménage avec le radicalisme de gauche. Quant à Edwy Plenel, l'un des meilleurs journalistes du «Monde», il a montré de façon magistrale que le mitterrandisme, à défaut d'être un clanisme, y ressemble beaucoup, puisqu'il repose sur «ces multiples réseaux qui gravitent depuis toujours autour de l'actuel Président»²⁶, et dans lesquels la mouvance radicale-socialiste du Sud-Ouest a toujours joué un rôle-clé. Mieux encore, la consistance du mitterrandisme «est faite de strates relationnelles qu'il entasse dans un désordre savant dont seul François Mitterrand maîtrise l'agencement. La concomitance d'amitiés paradoxales et contradictoires ne l'embarrasse nullement, tant il est convaincu de les contrôler puisqu'elles convergent toutes vers lui»²⁷. Clans, réseaux, amitiés ou clientèles n'englobent pas à eux seuls toute la réalité du pouvoir, mais en l'espèce, il y a assurément encore un grand champ d'investigation pour les politologues, les sociologues et les historiens.

Jean-Claude RENNWALD

²⁴Le seul fait d'être maire ou conseiller municipal n'était par exemple pas une condition suffisante pour figurer dans notre enquête.

²⁵Roger-Gérard SCHWARTZBERG. *Sociologie politique*. Paris, Montchrestien, p. 576.

²⁶Edwy PLENEL. *La part d'ombre*. Paris, Stock, 1992. pp. 372-373.

²⁷Ibid., p. 385.

Carrefour-histoire

Le Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle

Le Cercle généalogique de l'ancien Evêché de Bâle a été fondé il y a cinq ans. L'assemblée constitutive, tenue le 21 juin 1989 à Delémont, rassemblait une trentaine de personnes. Aujourd'hui, il compte plus de 90 membres, dont une douzaine domiciliés en France.

Le Cercle cherche à réunir toutes les personnes, domiciliées dans le canton du Jura, le Jura bernois et à Bienne, qui sont intéressées par les recherches généalogiques, quelles que soient les origines des familles étudiées. Il est aussi ouvert à toute personne concernée par l'histoire des familles jurassiennes, qui ont fait souche sur le territoire qui forma l'ancien Evêché de Bâle jusqu'à la Révolution française. La présentation des recherches et travaux des membres, la connaissance des instruments de travail et des sources généalogiques, l'échange d'informations et d'expériences, tels sont les objectifs que le Cercle cherche à réaliser par des séances trimestrielles qui sont bien fréquentées - une trentaine de membres en moyenne - et par la publication d'un bulletin de liaison lancé en 1990.

Neuf numéros des *Informations généalogiques* ont déjà paru. Principale rubrique, «Questions/Réponses» a pour objectif de stimuler l'échange d'informations entre les membres. Une centaine de questions déjà posées, un tiers de réponses. Ce n'est pas si mal, même si le président en souhaiterait un plus grand nombre et un éventail plus large des auteurs tant des unes que des autres. Plusieurs membres ont présenté dans le bulletin des documents, des tableaux généalogiques ou des aperçus de leurs recherches. L'activité du cercle - rapports d'activité, comptes rendus des réunions, catalogue de la bibliothèque, etc - ainsi que des informations pratiques et bibliographiques complètent chaque livraison.

Autre volet de l'activité du cercle, l'organisation de manifestations telles que la visite du Centre d'histoire des familles de Guebwiller en septembre 1992 et le cours de paléographie - allemande et latine - mis sur pied en collaboration avec l'Université populaire de Moutier (1993/1994). Enfin, le Cercle généalogique jurassien ne travaille pas en vase clos. Il est membre de la Société suisse d'études généalogiques et du Centre d'entraide généalogique de Franche-Comté. Il entretient de bonnes relations - notamment par le biais des échanges de publications - avec les cercles de divers cantons suisses et de plusieurs régions ou départements français.

François KOHLER

Bureau du Cercle généalogique

Président:	Jean-Philippe GOBAT,	Condémine 50,	2740 MOUTIER
Vice-prés.:	François KOHLER,	Bâle 34,	2800 DELEMONT
Bibliothécaire:	Marthe PERRIN,	Rue de la Paix 50,	2740 MOUTIER
Caissier:	Pierre LACHAT,	Champterez 19,	2854 BASSECOURT
Secrétaire:	Gervais VON GUNTEN,	Fléoles 17,	2502 BIENNE

Le Cercle signale...

Informations bibliographiques: publications récentes

Nicolas Barré et Thierry Christ, L'histoire jurassienne dans les travaux universitaires, 1960-1992. In: *Actes de la SJE 1993*, Porrentruy, 1994, pp. 325-344.

Emile Blaser. *Le Trim'. Souvenirs de Roger Boudrié, ouvrier horloger jurassien*. Introduction et édition critique de François Kohler. Canevas Editeur Dole (F)/ Saint-Imier (CH), 1993, 159 p.

Théophile Rémy Frêne, *Journal de ma vie*. Edition préparée par André Bandelier, Cyrille Gigandet et Pierre-Yves Moeschler, avec la collaboration de Violaine Spichiger. Porrentruy, Bienne, 1993, vol. I (1732-1764), vol. II (1765-1779) et vol. V (Documentation).

Michel Frésard, *La cour des princes-évêques à la fin du XVIIIe siècle*. Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1993, 167 p. (Collection L'OEIL et LA MEMOIRE, vol. 11).

Cyrille Gigandet, L'église réformée gardienne des moeurs: Le premier livre du consistoire de Tavannes-Chaïndon (1693-1794). In: *Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1993*, Porrentruy, 1994, pp. 305-314.

Claude Hauser, «Ecrire ou faire l'histoire? La Société jurassienne d'Emulation face à la Question jurassienne (1947-1975)». In: *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines*. No 10, Automne, 1993, pp. 115-128.

Jurassica, annuaire du CER : 7, 1993. Porrentruy, 1993, 56 p.

François Kohler, «Cent ans d'entreprise. Approche historique 1893-1993». In: *Wenger, la passion du couteau*. Delémont, 1993, pp. 37-83.

François Kohler, «La coutellerie de Delémont: 100 ans d'histoire». In: *Jura Pluriel*, No 23, printemps-été 1993, pp. 42-47.

François Kohler, «Industrialisation de la vallée de Delémont: les débuts de la coutellerie Wenger». In: *Actes de la SJE 1993*, Porrentruy, 1994, pp. 281-304.

François Kohler, «L'horlogerie jurassienne au milieu du XIXe siècle: une fabrique rurale collective». In *L'Hôtâ*, 1993, No 17, pp. 73-84.

Christophe Koller, «Les acteurs de l'industrialisation à travers l'application de la Loi sur les fabriques. Le cas du Jura bernois au temps de la Grande Dépression: 1872-1895». In: *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier*, No 9, 1993, pp. 56-75.

François Noirjean, *Marie, Joseph, et leurs enfants Anne, François et les autres*. Etude des prénoms à Porrentruy, 1660-1839. Porrentruy, 1994, 212 p.

Dominique Prongué, *La Société jurassienne d'Emulation: la part de l'histoire et la contribution de Joseph Trouillat (1847-1854)*, In: *Equinoxe. Revue romande de sciences humaines*. No 10, Automne, 1993, pp. 63-74.

Jean-Claude Rennwald, *La transformation de la structure du pouvoir dans le canton du Jura, 1970-1991*. Du séparatisme à l'intégration au système politique suisse. Courrendlin, 1994, 712 p.

Vivre en société. Panorama du pays jurassien, vol 4. Société jurassienne d'Emulation, Porrentruy, 1993, 279 p.

Bernard Voutat, «Histoire et politique: quelques réflexions sur les rapports entre discours historique et identité jurassienne». In: *Actes de la SJE 1993*, Porrentruy, 1994, pp. 25-32.

Hervé de Weck, «Il y a soixante-quinze ans... Le lieutenant Walter Flury mourait dans sa nacelle près de Miécourt». In: *Actes de la SJE 1993*, Porrentruy, 1994, pp. 315-323.